NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4201803 - Val de Villé et ried de la Schernetz

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 11
6. GESTION DU SITE 11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type
B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site
FR4201803

1.3 Appellation du site
Val de Villé et ried de la Schernetz

1.4 Date de compilation
31/12/1995

1.5 Date d'actualisation
31/03/2007

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Alsace	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.alsace.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 29/02/2004
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 09/12/2016
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 07/10/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033241444&dateTexte=

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 7,365°

Latitude : 48,34028°

2.2 Superficie totale

2046 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
42	Alsace

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
67	Bas-Rhin	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
67003	ALBE
67022	BASSEMBERG
67051	BLIENSCHWILLER
67062	BREITENAU
67063	BREITENBACH
67084	DAMBACH-LA-VILLE
67094	DIEFFENTHAL
67125	EPFIG
67246	KOGENHEIM
67280	MAISONSGOUTTE
67320	NEUVE-EGLISE
67337	NOTHALTEN
67426	SAINT-MARTIN
67427	SAINT-MAURICE
67430	SAINT-PIERRE-BOIS
67445	SCHERWILLER

67493	TRIEMBACH-AU-VAL
67507	VILLE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		1,5 *(0,07 %)*		M	D			
4030 *Landes sèches européennes*		0,64 *(0,03 %)*		G	D			
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		0,02 *(0 %)*		G	D			
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		0,19 *(0,01 %)*		G	D			
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		7,53 *(0,38 %)*		G	C	C	B	C
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		297,74 *(14,87 %)*		G	A	C	A	A
8150 *Eboulis médio-européens siliceux des régions hautes*		0,1 *(0 %)*		G	D			
8220 *Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique*		0,34 *(0,02 %)*		G	D			
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	34,4 *(1,72 %)*		G	B	C	C	B
91F0 *Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris)*		240,24 *(12 %)*		G	A	C	A	A
9110 *Hêtraies du Luzulo-Fagetum*		158,11 *(7,9 %)*		G	B	C	B	B
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		28,27 *(1,41 %)*		G	B	C	B	B

9160 *Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli*		96,78 *(4,83 %)*		G	C	C	C	B
9170 *Chênaies-charmaies du Galio-Carpinetum*		20,02 *(1 %)*		M	D			
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	9,92 *(0,5 %)*		G	C	C	C	C

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p	1	1	localities	P	DD	C	C	C	C
I	1059	*Phengaris teleius (Bergsträsser, 1779)*	p	9	9	localities	R	G	C	A	C	A
I	1060	*Lycaena dispar*	p	5	5	localities	V	P	C	C	C	C
I	1061	*Phengaris nausithous (Bergsträsser, 1779)*	p	10	10	localities	R	G	C	B	B	B
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p	6	6	localities	R	M	C	C	C	B
I	1083	*Lucanus cervus*	p	1	1	localities	R	DD	C	C	C	C
A	1193	*Bombina variegata*	p	25	25	localities	C	G	C	B	C	B
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	R	P	D			
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	P	P	C	C	A	C
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	P	DD	C	C	A	C
M	1324	*Myotis myotis*	r	250	500	i	P	G	C	C	C	B
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p	7	7	localities	R	M	C	C	C	B

P	6985	*Vandenboschia speciosa (Willd.) G.Kunkel, 1966*	p			i	P	DD	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Numenius arquata*			i	P			X		X	
B		*Coturnix coturnix*			i	P			X		X	
B		*Lanius collurio*			i	P			X		X	
B		*Lanius excubitor*			i	P			X		X	
I		*Lestes barbarus*			i	P						X
P		*Carex buxbaumii*			i	P			X			
P		*Elatine alsinastrum*			i	P						X
P		*Gratiola officinalis*			i	P						X
P		*Lythrum hyssopifolia*			i	P						X
P		*Oenanthe fistulosa*			i	P						X
P		*Oenanthe peucedanifolia*			i	P						X
P		*Stellaria glauca*			i	P						X

P		*Viola persicifolia*			i	P						X
P		*Senecio aquaticus*			i	P						X
R		*Lacerta vivipara*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	11 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	4 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	15 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	6 %
N14 : Prairies ameliorées	11 %
N15 : Autres terres arables	2 %
N16 : Forêts caducifoliées	30 %
N19 : Forêts mixtes	4 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	10 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	5 %

Autres caractéristiques du site

Etage climatique collinéen et substrat des Vosges cristallines (essentiellement granits) ou planitiaire et substrats alluviaux, localement colluviaux (vers Epfig).

Vulnérabilité
: Le site est soumis à de fortes pressions foncières (vignes, pour ce qui concerne les coteaux ; urbanisation dans les vallées), à une intensification de l'exploitation, à une modification de la vocation des sols ou à une déprise pour ce qui concerne les secteur les moins exploitables (friches). Le maintien des éléments structurants du paysage (forêts, milieux ouverts ou bocagers) constitue la première condition pour une bonne conservation des espèces.

La préservation optimale des prairies oligotrophes, milieu de vie du papillon Maculinea teleius, nécessite :
- le maintien d'un maillage suffisant de zones humides ;
- une gestion attentive des prairies à grande Pimprenelle ;
- d'éviter l'enfrichement qui désavantagerait la fourmi qui accueille les chenilles par rapport à d'autres espèces ;
- le maintien d'une gestion extensive à faibles apports d'amendements organiques en phosphore et en nitrates.

La gestion actuelle de ces espaces, sous la forme d'une agriculture extensive, d'occupation des sols en prairies et pâturages, d'entretiens très légers des parties les plus humides a créé les conditions favorables à la préservation de ces deux espèces.
Elle constituera les bonnes pratiques en la matière. Il en est de même des parcelles cultivées environnantes dont la fertilisation est en équilibre avec la présence de l'habitat de ces espèces.

Le crapaud Sonneur à ventre jaune est menacé par la disparition des habitats de reproduction. Cependant, localement, la situation lui est plutôt favorable. La plus grande partie (environ 85 %) de son territoire (situé en forêt d'Epfig et environ) a un statut de forêt publique et bénéficie de ce fait, du régime forestier. Les 15 % restants sont constitués de prairies humides encore remarquablement conservées.

La vulnérabilité la plus importante en ce qui concerne les populations de Grand Murin se situe au niveau des gîtes, en l'occurrence de l'église de Saint-Martin. Cette église fait l'objet d'une convention de gestion entre la commune et le Gepma et d'un avis favorable de l'archevêché sur le principe de la conservation de l'espèce.

4.2 Qualité et importance

Les collines de Dieffenthal, Triembach au Val, Hohwarth et Scherrwiller ont été désignées comme site d'importance communautaire le 7 décembre 2004 par la Commission européenne en raison de la présence de 5 espèces de papillon de l'annexe II de la directive dont l'une l'Ecaille chinée, considérée comme prioritaire. Le site, réparti en 3 îlots, occupe 58 ha.
Ces collines conservent un paysage de prés-vergers autrefois fréquent en Alsace mais aujourd'hui raréfié du fait de l'extension des cultures ou de l'enfrichement. Au Moyen âge et jusqu'au phylloxera, ces coteaux bien exposés, que la toponymie populaire qualifiait volontiers de " Paradis " portaient des vignes et des arbres fruitiers entrecoupés de prés de fauche généralement localisés sur les parcelles les plus humides. La vigne y a aujourd'hui presque disparu.
Non remembrés, ces terroirs s'inscrivent encore dans une économie domestique extensive qui a évité la banalisation des prairies et la disparition de la petite faune qui leur est attachée. Outre les quatre papillons d'intérêt communautaire, des populations d'insectes et d'oiseaux riches et variées.

L'extension proposée a pour effet de multiplier par sept, dans le site des collines de Dieffenthal
, les surfaces de prairies fraîches à grande Sanguisorbe, d'une grande diversité floristique, favorables au papillon Maculinea teleius. Cette extension va ainsi dans le sens de la stabilisation de la population de cette espèce insuffisamment représentée au sein du réseau. Elle englobe les échantillons les plus représentatifs des " rieds " qui se développent le long des cours d'eau vosgien à leur arrivée en plaine.

De tels prés de fauche, fréquents il y a un demi-siècle, se sont considérablement raréfiés.

La présente consultation répond à la demande de la Commission Européenne d'inclure les habitats les plus remarquables de la chauve-souris Grand Murin et du crapaud Sonneur à ventre jaune dans le réseau Natura 2000.
D'après les données réunies par le Groupe d'Etudes et de Protection des Mammifères d'Alsace, l'une des plus importantes colonies de Grand Murin de la région est localisée dans l'église de Saint-Martin ; 500 femelles trouvent là des conditions favorables à leur reproduction.
Les synthèses menées par l'association BUFO (association pour l'étude et la protection des amphibiens et reptiles d'Alsace) sur le crapaud Sonneur à ventre jaune montrent que plusieurs noyaux importants de population sont situés en dehors des sites d'importance communautaire arrêtés à ce jour dans la région.
Ainsi, la forêt d'Epfig accueille l'une des quatre principales population du Sonneur à ventre jaune d'Alsace ; 500 à 1000 individus y trouvent des conditions favorables à leur survie.
Il est proposé de rattacher les surfaces nécessaires aux besoins de ces deux espèces au site d'importance communautaire initialement dénommé "collines de Dieffenthal, Triembach-au-Val, Hohwarth et Scherwiller", les espaces en question étant jointifs.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		B
H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		B
H	A08	Fertilisation		O
H	J02.01	Comblement et assèchement		I
H	K02.03	Eutrophisation (naturelle)		I
L	E01.04	Autres formes d'habitations		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	A08	Fertilisation		I
M	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I

M	E01	Zones urbanisées, habitations		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	B	Sylviculture et opérations forestières		O

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Domaine communal	%

4.5 Documentation

Cabinet DENNY CONSULTANT, (1994). - Contribution à l'inventaire et à la localisation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire d'Alsace en application de la Directive Habitat CEE du 21 mai 1992 - DIREN Alsace.

Etude Rheinold Treiber (2006) - Etude relative au choix et la description de sites importants pour la conservation de 2 espèces d'importance communautaire : Maculinea teleius et Vertigo angustior. DIREN Alsace.

ODONAT (coord.), 2005 - Diagnostic écologique des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe II de la directive habitats des sites natura 2000 Rhin-ried-Bruch, tome III, les Lépidoptères. Programme LIFE nature 2003-2005 de conservation et restauration des habitats de la bande rhénane, DIREN Alsace, 41p.

Etude CSA, 2005 - Base de données cartographique des stations alsaciennes de Maculinea teleius et Maculinea nausithous inventoriés dans la période 2002-2004, issues de la contribution à l'inventaire de 3 espèces menacées de papillons dans les zones humides (CSA 2002-2004)

Raphaël SANE, automne 2006 - Définition de sites significatifs pour la préservation du crapaud sonneur à ventre jaune et de quatre espèces de chauves-souris en Alsace. 73 p. Diren Alsace.

Luc DIETRICH, 2006 - Comm. Perso.

ODONAt (coord.), 2003 - Les listes rouges de la nature menacées en Alsace. Collection conservatoire, Strasbourg, 479 p.

GEPMA (en préparation) - plan de restauration régional des chiroptères 2007-2011.

ROUE S.Y. et Barataud M. (coord. SFEPM), 1999 - Habitats et études de chasse des chiropyères menacés en Europe. Synthèse des connaissances actuelles en vue d'une gestion conservatrice. le rhinolophe, n° spécial, 2 : 136p.

Barataud et Al, 2000 - Sites natura 2000. Définition et aires d'études pour une cartographie des habitats de chasse à chiroptères.

ECOLOR, 1995 - Inventaires des zones humides remarquables du département du Bas-Rhin. Conseil général du Bas-Rhin. Agence de l'eau Rhin-Meuse. Le ried de la Schernetz et du Viehgraben.

BUFO, 2006. Proposition d'extension de sites natura 2000 en Alsace pour le Sonneur à ventre jaune. 12p.

Communauté de communes du Val de Villé, 1995. Reflexions sur la gestion et la valorisation paysagère et patrimoniale.

Ouvrage collectif, 2004. - Le Val de Villé, à la découverte des milieux naturels, 343 p.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	84 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	25 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Massif des Vosges		84%
22	Forêts communales de Dambach-la-Ville, Epfig et Saint-Martin		25%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Liste des codes désignations non reportés dans le nouveau FSD :
Code Designation : FR33 ; Couverture : 1

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : DIREN Alsace - 8, rue Adolphe Seyboth 67080 STRASBOURG
CEDEX ONF, 14 rue du Maréchal Juin, STRASBOURG
Conservatoire des Sites Alsaciens, Ecomusée, UNGERSHEIM
GEPMA, 8 rue Adèle Riton, STRASBOURG

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : état initial
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/149_1_Rapport_Etat_initial_Docob_Ville_Scher.pdf
Nom : action-enjeux

Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/149_2_ActionsEnjeux_DOCOB_Ville.pdf

☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☐ Non

6.3 Mesures de conservation

Le conservatoire des sites alsaciens gère une dizaine d'hectares en lisière et dans le massif forestier d'Epfig. Il y a installé des mares colonisées par le crapaud sonneur à ventre jaune.
Le GEPMA (Groupe d'Etudes et de Protection des Mammifères d'Alsace) et la commune de Saint-Martin ont signé une convention pour la gestion du clocher de l'église où se reproduit le Grand Murin.